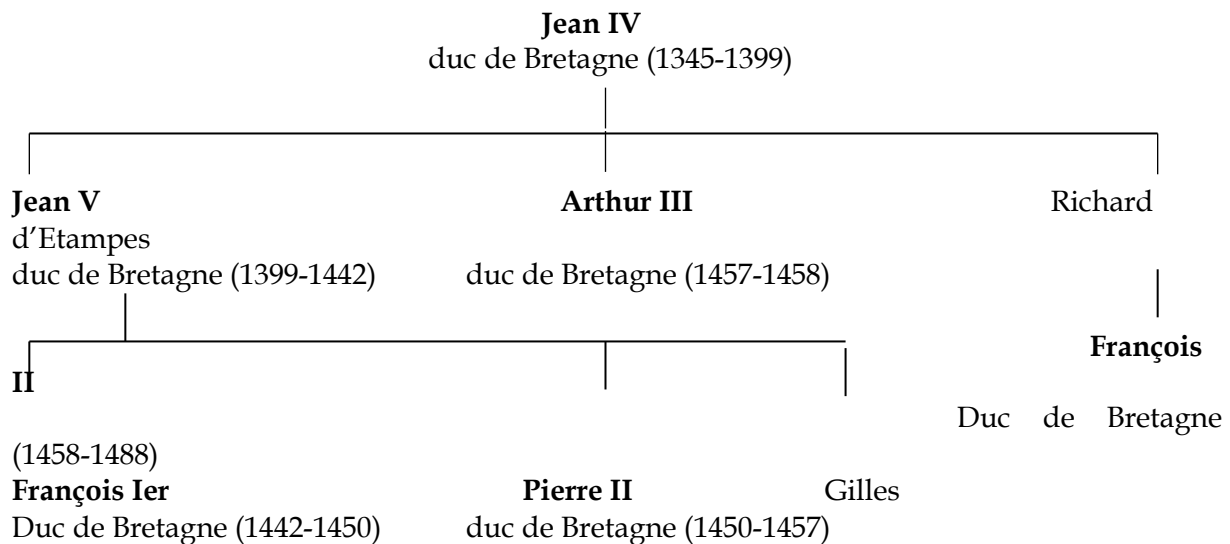


## le règne de Jean V, le Sage (1389 – 1399/1442)

Après la longue guerre civile et malgré les péripéties guerrières dues au conflit franco-anglais, Jean IV a su jeter les bases d'une prospérité certaine. Il a pu vaincre ses adversaires mais il ne les a pas éliminés. Les Bretons peuvent être inquiets, le successeur au trône, le fils aîné de Jean IV, n'a que onze ans à la mort de son père.



A la mort de Jean IV, la garde du jeune duc est d'abord confiée à sa mère, Jeanne de Navarre, sous le contrôle du connétable de Clisson. Après les cérémonies du couronnement, en 1402, Jeanne quitte la Bretagne pour l'Angleterre où elle épouse le roi Henri IV. Philippe le Hardi devient le tuteur du prince jusqu'en 1404. Durant ces deux années, Jean découvre toute la puissance de la Bourgogne, le faste de sa cour et la bonne administration de son Etat.

Des jugements contradictoires seront portés sur le règne de Jean V. Prudent, simple, pieux, le prince va surtout chercher à maintenir le plus possible le duché à l'abri du conflit qui oppose toujours les deux royaumes voisins. Selon les fortunes de la guerre et les dangers que représente chacun des belligérants pour l'indépendance de la Bretagne, il accorde son aide avec parcimonie à l'un ou à l'autre. Ses conseillers sont eux-mêmes partagés entre trois courants : le premier, longtemps prédominant, est favorable à la France ; le deuxième prône une stricte neutralité ; le troisième enfin penche pour une alliance avec l'Angleterre dont les victoires sont de plus en plus nettes après 1415.

Le duc prêtera toujours une oreille attentive aux conseils de son frère Arthur, le futur connétable de France.

### La lutte contre l'Angleterre

Les hostilités entre l'Angleterre et la Bretagne se traduisent dès 1404 par une activité maritime intense. Une flotte ennemie est contrainte à la fuite. Les Bretons en profitent pour prendre Jersey et Guernesey, ils débarquent à Plymouth qui est saccagée. Les Anglais, pour leur part, détruisent Penmarc'h, et ravagent la pointe Saint-Mathieu. Une deuxième expédition commandée par l'amiral Jean de Penhoët échoue. Une troisième réussit à s'emparer de Darmourth et de l'arrière pays qui est pillé. Les Anglais en font autant à Guérande.

En 1405, une petite armée sous les ordres de Jean de Rieux va secourir les Gallois en guerre contre l'Angleterre. Il faudra toute l'habileté de Jeanne de Navarre qui a acquis une

grande influence à la cour d'Angleterre et qui veut protéger son fils et son ancien pays pour que les belligérants signent une trêve. Celle-ci sera renouvelée plusieurs fois.

### **Les querelles avec le roi de France**

L'aggravation de l'état de santé de Charles VI et la rivalité entre Armagnacs et Bourguignons plongent la France dans la guerre civile. L'assassinat du chef des Armagnacs, le duc d'Orléans, place la reine Isabeau de Bavière et ses partisans dans une situation délicate, elle fait appel aux Bretons et c'est sous la protection de Jean V qu'elle rentre à Paris. Pendant deux mois, le duc occupe la capitale française. Il apparaît alors comme l'arbitre de la situation, le plus ferme soutien du royaume. Cependant le meurtre de Jean sans Peur et la coalition contre le dauphin Charles écarté du trône au profit d'Henri V d'Angleterre rendent le duc très prudent. Le soutien du jeune Charles aux Penthivère lui ôte tout scrupule. Le règlement de cette dernière crise, la nomination de son frère Arthur au poste capital de connétable de France et la résistance des troupes fidèles au dauphin le rapprochent momentanément de celui-ci mais jusqu'à la fin de son règne (1442), ses troupes n'interviendront plus qu'exceptionnellement dans le conflit. Cette neutralité militaire ne l'empêche nullement de déployer une intense activité diplomatique pour tenter d'arrêter la guerre. Dans le même temps, il laisse de nombreux Bretons rejoindre les troupes royales.

### **La politique intérieure**

#### *Le conflit avec les Penthivère*

En 1419, Marguerite de Clisson, épouse de Jean de Penthivère, profite du rapprochement avec l'Angleterre pour obtenir l'aide du futur Charles VII. Elle persuade ses fils de reprendre la lutte pour s'emparer de la couronne ducale. Jean V est invité à Châteauceaux et fait prisonnier. Soumis à toutes sortes de pressions et sommé d'abdiquer, il est sauvé par l'énergique Jeanne de France, son épouse, qui n'hésite pas à demander le soutien des Etats réunis à Vannes. Des troupes importantes sont rassemblées et entreprennent la conquête méthodique des places fortes détenues par les Penthivère. Libéré, le duc obtient du pape d'être relevé des promesses qu'il a consenties sous la contrainte.

Ses adversaires refusant de se présenter à Vannes et de faire amende honorable, Jean fait prononcer par le parlement des peines de mort et confisque les biens des coupables pour les distribuer à ses parents et amis. Les châteaux de Champtoceaux, Guingamp et Lamballe sont détruits.

#### *La prospérité du duché*

La stabilité de la couronne ducale depuis 1380 et la neutralité observée tant bien que mal pendant la guerre sont d'autant plus favorables à l'économie bretonne que les concurrents français et anglais sont éliminés de la compétition. Les campagnes et aussi les ports en profitent. Le commerce s'étend avec la Flandre, l'Angleterre méridionale et la péninsule ibérique. La prospérité économique et la sage administration du duché attirent des commerçants et des artisans de toutes nationalités qui contribuent eux aussi à augmenter la richesse de la Bretagne.

Au besoin, Jean V fait appel directement aux étrangers et pas seulement pour des raisons économiques. C'est ainsi que saint Vincent Ferrier, dominicain espagnol, vient prêcher à Vannes et dans plusieurs grandes villes du duché. Il mourra à Vannes le 5 avril 1419.

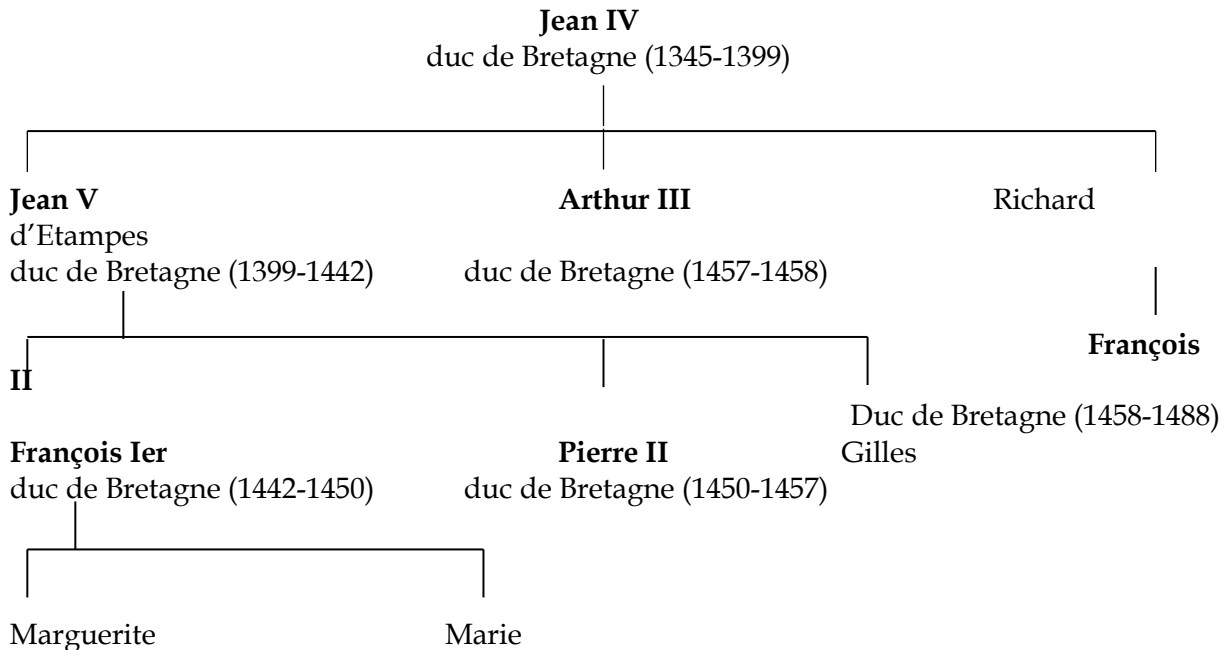
La foi chrétienne ravivée par saint Vincent Ferrier et les prédicateurs des ordres mendiants se concrétise encore dans la construction de nombreux édifices religieux.

Le duc Jean V le Sage meurt au manoir de la Tousche, près de Nantes en 1442.

## Les successeurs de Jean V

Le long règne du sage Jean V a valu au duché une prospérité et un rayonnement d'autant plus remarquables que ses deux puissants voisins sont toujours en guerre. Tout en accordant son aide au roi de France, le duc a réussi à maintenir la Bretagne hors du conflit.

A sa mort, en 1450, il laisse trois fils : François, Pierre et Gilles.



### Le règne de François Ier (1414 - 1442/1450)

Après la mort de Jean V, son fils aîné François est couronné duc de Bretagne. Influencé par son oncle Arthur, alors connétable de France, le jeune duc marque sa nette préférence pour Charles VII avec lequel il signe une alliance.

Cet engagement entraîne, en 1448, une réconciliation avec Jean de Penthièvre qui rentre en possession d'une partie de ses biens en échange d'un renoncement définitif à la couronne ducale.

### L'opposition de Gilles de Bretagne

Toutefois, l'alliance avec Charles VII a une conséquence malheureuse : la fronde de Gilles, le plus jeune frère de François. Le troisième fils de Jean V est ambitieux et turbulent. Souvent endetté, il s'estime lésé par le testament de son père et il demande en vain au nouveau duc une amélioration de son apanage. Le roi d'Angleterre, Henri VI, avec qui il s'est lié d'amitié, se montre plus compréhensif et lui accorde une rente de 5 000 livres tournois.

Malgré les efforts de conciliation déployés par leur oncle Arthur de Richemont, les deux frères se brouillent définitivement en 1446 lorsque le jeune prince déclare qu'il va étendre son apanage par la force. Le duc craint une invasion anglaise et fait arrêter son frère au Guildo par une troupe française. Gilles est enfermé au château de la Hardouinaye.

Quelques années plus tard, il y sera étranglé sur ordre d'un rival malheureux, Arthur de Montauban.

### *La guerre contre l'Angleterre*

Après l'arrestation de leur ami, les Anglais se sont emparés de Fougères et ont pillé la ville. Fort d'une promesse d'aide des Français, les troupes bretonnes reprennent Fougères et s'emparent de plusieurs places fortes du Cotentin.

Ces succès décident Charles VII de passer à l'offensive en Normandie. Le 14 avril 1450, le connétable Arthur de Richemont met fin à l'occupation anglaise dans l'Ouest en remportant la grande bataille de Formigny.

Le duc meurt peu après, non sans avoir rappelé l'ordre de succession au trône ducal. François Ier avait épousé en août 1431 Yolande d'Anjou, fille de Louis II, duc d'Anjou, roi de Naples, décédée en 1440 sans enfant. De son second mariage, le 30 octobre 1441, avec Isabelle Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Ecosse, il avait eu deux filles :

- 1°- Marguerite, mariée en 1455 à François de Bretagne qui sera le duc François II
- 2°- Marie, mariée en 1462 à Jean II, vicomte de Rohan.

### **Le règne de Pierre II le Simple (1418 - 1450/1457)**

Droit et juste, le frère de François va maintenir l'alliance avec la France. Pacifique, il se garde de prendre lui-même la tête des armées bretonnes. Le plus souvent sous les ordres de son cousin François de Bretagne, les Bretons joueront un rôle décisif en Guyenne et tout particulièrement à la grande victoire de Castillon (1453) qui marque la fin de la guerre de cent ans.

Cette attitude loyale à l'égard de la France n'empêche pas le duc de se montrer très ferme dans la défense des droits de la Bretagne sans cesse remis en cause par les légistes de Paris. Le duché est considéré davantage comme un Etat allié, maître de son avenir, de sa diplomatie, qu'un fief de la couronne soumis à des obligations.

Mais le duc se consacre d'abord aux affaires intérieures du pays. Grand réformateur, son règne est marqué par de nombreuses améliorations administratives et le souci d'une meilleure justice.

En accord avec son oncle Arthur de Richemont, Pierre fait arrêter et juger les assassins de son frère Gilles.

### *Françoise d'Amboise*

Il faut voir sans doute dans cette habile politique de Pierre II l'influence de la duchesse, Françoise d'Amboise (1427-1485). Pieuse et adroite, la duchesse illumine de ses vertus la cour de Bretagne, elle veille à ce que les charges soient confiées aux plus capables et aux plus dignes, tant dans le domaine religieux que dans le domaine civil. Elle met en garde contre les impôts excessifs.

Bien qu'elle soit mortifiée, elle agit, s'habillement et se pare comme il convient à une souveraine. Veuve, en butte à une certaine hostilité d'Arthur III et malgré l'opposition de son père et du roi de France, elle se retire au Carmel de Vannes qu'elle avait fondée puis devient prieure du carmel de Couëts, près de Nantes, où elle meurt en odeur de sainteté le 4 novembre 1485. Elle sera proclamée « Bienheureuse » en 1866.

### **Le règne d'Arthur III (1393 – 1457/1458) <sup>(1)</sup>**

Le connétable de France a déjà 64 ans lorsque son dernier neveu meurt, sans postérité. D'un caractère difficile, fier, ombrageux, Arthur est craint pour son franc-parler et la rudesse de ses jugements qui lui ont valu le beau surnom de « justicier » .

Le 30 octobre 1457, le nouveau duc s'engage, selon la coutume, devant les autorités civiles et religieuses à respecter et à défendre la foi catholique, l'Église et les libertés fondamentales du duché. Le duc conserve sa charge de connétable du royaume mais, à l'instar de ses prédécesseurs, il refuse de prêter l'hommage-lige à Charles VII. La puissance retrouvée de la Bretagne sous le règne des Montforts et l'aide déterminante apportée par les ducs à la France contre les Anglais ont redonné du poids à la volonté d'indépendance du duché. Les actes de chancellerie sont éloquents en cette matière, ils rappellent que les ducs descendent « *de toute antiquité... des rois, ducs, princes de Bretagne* », qu'ils règnent « *par la grâce de Dieu ... en vertu de droits royaux et souverains* ». Le duc bat monnaie et entretient des ambassadeurs auprès des souverains étrangers. Le duché n'envoie pas de représentants aux Etats Généraux de France.

La cérémonie du couronnement dans la cathédrale de Rennes souligne elle aussi l'indépendance de la Bretagne. Les prières liturgiques assimilent le duc au roi. Il reçoit une couronne fermée, symbole de la souveraineté. Arthur III réaffirme que le duché « *n'a jamais fait partie du royaume et qu'il n'en est pas un démembrement* ». A l'avènement de son successeur, le pape Pie II précisera aux ambassadeurs bretons que le duc de Bretagne vit selon ses propres lois et ne reconnaît pas de supérieur temporel, « *de même que le roi de France est empereur en son royaume, de même le duc de Bretagne est roi en son duché* ».